

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations
du Comité Syndical du Syndicat Mixte
du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération**

Séance du 06 janvier 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine régulièrement convoqué, s'est réuni à 14h à Grand Besançon Métropole (salle Bartholdi) sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 54

Cette réunion fait suite à la réunion du 17 décembre 2024 qui n'a pas pu se réunir faute de quorum.

Ordre de passage des rapports : 0, 1, 2, 3, 4,

La séance est ouverte à 14h00 et levée à 14h15

Etaient présents au Grand Besançon Métropole :

Grand Besançon Métropole : Frédérique BAEHR, Catherine BARTHELET, Claude GRESSET-BOURGEOIS, Olivier GRIMAITRE, Christian MAGNIN-FEYSOT, Jean-Paul MICHAUD, Gérard MONNIEN, Françoise PRESSE, Benoît VUILLEMIN.

Etaient excusés :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Vincent BALLOT, Thierry MALESIEUX - **Grand Besançon Métropole** : Lorine GAGLIOLO, Daniel PARIS.

Etaient absents :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Didier AUBRY, Christophe DOBRO, Gérard CREUX, Martial DARDELIN, Geneviève MAILLET-GUY, Laurent SAUVIN - **Grand Besançon Métropole** : Hasni ALEM, Florent BAILLY, Lucie BERNARD, Kévin BERTAGNOLI, Alain BLESSEMAILLE, Nicolas BODIN, Nathalie BOUVET, Jean-Michel CAYUELA, Philippe CHANEY, Sébastien COUDRY, Benoît CYPRIANI, Karine DENIS-LAMIT, Ludovic FAGAUT, Sadia GHARET, Yves GUYEN, Jean-Pierre JANNIN, Eloy JARAMAGO, Jean-Marc JOUFFROY, Jacques KRIEGER, Aurélien LAROPPE, Damien LEGAIN, Martine LEOTARD, Valérie MAILLARD, Laurence MULOT, Anne OLSZAK, Patrick OUDOT, Philippe PERNOT, Anthony POULIN, Franck RACLOT, Pascal ROUTHIER, Jean SIMONDON, Claude VARET, Nathan SOURISSEAU, Fabrice TAILLARD, Marie ZEHAF.

Secrétaire de séance : Gérard MONNIEN

Décisions du Président dans le cadre de sa délégation

Rapporteur : M. Jean-Paul MICHAUD, Président

	Date	Avis
Comité syndical	06/01/2025	Favorable

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Comité Syndical a confié délégation au Président pour accomplir certains actes de gestion courante. Cette délégation comprend notamment, en matière d'affaires juridiques, contentieuses le principe de formuler l'avis du Syndicat Mixte en tant que Personne Publique Associée, sur proposition du Bureau pour les plans locaux d'urbanisme.

Modification n°2 du PLU de PIREY – Le SMSCoT a rendu un avis favorable sans réserve sur le projet de modification du règlement de la zone UY et de l'OAP 1AU7 visant la désimperméabilisation et la lutte contre les îlots de chaleur.

Modification n°2 du PLU des AUXONS – Le SMSCoT a rendu un avis favorable sans réserve au projet de modification visant une évolution du règlement sur les toitures en zone UA et l'implantation en limite séparative sur les zones UB et UR.

Projet de ZAC à MARCHAUX – Le SMSCoT a été sollicité par le Vice-Président en charge du développement économique à GBM pour émettre ses remarques et observations sur l'opération d'aménagement et création d'une ZAC sur la commune de Marchaux-Chaufontaine, dans le cadre de la concertation préalable ouverte le 15 janvier 2024. Le SMSCoT a exprimé son soutien au projet sous réserve de la bonne prise en compte de recommandations relatives :

- au positionnement du projet dans l'armature des ZAE
- aux fonctionnalités attendues de la ZAE
- à l'objectif de sobriété foncière
- à l'adaptation aux transitions écologique et énergétique de la ZAE

Le Comité syndical prend connaissance des avis rendus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Président

